

Atelier : Union européenne des valeurs (4 juillet 2002)

Sous la Présidence de Monsieur Hervé HASQUIN, Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française, l'atelier a conduit une discussion caractérisée par la nature volontariste de la plupart des interventions où l'optimisme et la volonté d'agir l'emportaient assez largement sur quelques propos parfois plus défaitistes ou sceptiques.

- 1) Des regrets ont à plusieurs reprises été exprimés que l'Europe avait négligé et négligerait encore la mise en lumière des valeurs dont elle était porteuse.
La construction européenne, depuis la deuxième guerre mondiale, s'était donné comme fil conducteur : la Paix par le Développement. S'est ainsi créée une image « économétrique » de l'Europe, où l'on a oublié souvent les références aux vertus démocratiques, au respect des libertés, à l'Etat de Droit.
En est résulté un déficit de la conscientisation.
- 2) L'absence de communication suffisante explique en large partie ce déficit. L'Europe a besoin de plus de pédagogie, de plus de rationalité.
La jeunesse avant tout devrait être ciblée par un programme d'actions pédagogiques.
- 3) Le regret a été exprimé de voir les budgets européen de la culture et de l'éducation devoir être approuvés à l'unanimité du Conseil. Le vœu a été formulé de voir ces domaines transférés dans les catégories où la décision intervient à la majorité qualifiée.
De même, le plafond de 1,27% du Produit National Brut fixé pour l'ensemble des interventions financières d'un Etat membre constitue un blocage dont on souhaiterait la disparition.
- 4) L'Europe n'a pas toujours assorti ses actions politico-militaires d'une présentation parallèle des valeurs dont elle était porteuse (ex : Balkans).
Précisément dans cette région, le principe ancien de l'intangibilité des frontières (mis en avant notamment par l'O.S.C.E. et le Conseil de l'Europe) a favorisé la poursuite d'une politique « westphalienne » menée par les États-Nations, au détriment de solutions plus pragmatiques tenant compte de facteurs sociologiques, ethniques ou régionaux.
- 5) L'Europe devrait adhérer pleinement à la Convention européenne des Droits de l'Homme mais devrait aussi insérer sa Charte des Droits de l'Homme dans les instruments contraignants qui sortiront de la prochaine négociation.
Cette Charte va plus loin que la Convention, en abordant des thèmes touchant au social, à l'écologie, à la bonne administration.
- 6) Dans le modèle européen qui prévaudra à l'issue des négociations, devraient figurer les thèmes suivants :
 - la solidarité (tant interne qu'externe)
 - la diversité de nos peuples
 - le droit à la différence
 - la subsidiarité mais conçue comme un appel à la responsabilité
 - le sens du devoir civique du citoyen européen, qui devrait être remis en évidence.

7) Ce modèle serait une réponse à la mondialisation monolithique, en indiquant clairement qu'il n'existe pas de champ en Europe pour le développement d'une pensée unique.

8) Ce modèle devrait concilier l'efficacité en termes d'action avec le respect des diversités.

Pour reprendre les termes du Président HASQUIN dans ses conclusions, « On ne régent pas la nature humaine à coup de lois ou de décrets ».

9) En résumé, les débats de cet atelier ont fait émerger les appels suivants :

- plus de communication
- plus de pédagogie, avant tout à l'adresse de la jeunesse
- plus de culture et d'éducation
- plus de solidarité (interne comme externe)
- plus de respect des diversités.

André ONKELINX
Ambassadeur honoraire
Secrétaire général de
l'Union des Associations Internationales